

Allianz Habitation

L'assurance qui s'ajuste
à vos besoins, ni plus ni moins.

allianz.fr



Assurance Allianz

Avec vous de A à Z

Allianz 



Avec Allianz Habitation, assurez votre logement en toute sérénité !

Vous bénéficiez d'une assurance modulaire et personnalisée, qui s'adapte à votre logement, mais aussi à vos besoins et à votre budget.

- Vous habitez seul, en couple, en famille...
- Vous êtes jeune actif, mère au foyer, en poste depuis des années, à la retraite...
- Vous occupez un appartement ou une maison, avec ou sans jardin, dont vous êtes propriétaire ou locataire...
- Vous possédez des équipements informatiques, une piscine, des installations de production d'énergie...

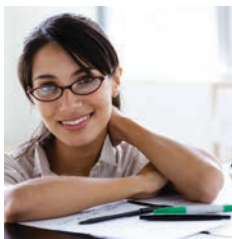
Nous assurons votre résidence principale ou secondaire selon votre profil, votre style de vie et vos attentes.

Une protection sur mesure adaptée à chaque membre de la famille.



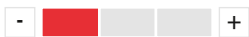
ALLIANZ HABITATION
ALLIANZ

Exemples de solutions pour vous aider à composer la formule adaptée à votre profil



« Je m'apprête à signer un bail et j'ai besoin d'une attestation d'assurance. Venant de décrocher un emploi, je possède peu de biens, aucun objet de valeur, et souhaite donc m'assurer pour le minimum. Possédez-vous une offre adaptée à mon budget ? »

Vol-Vandalisme



Vous ne souhaitez pas être assuré en vol-vandalisme

Bris des glaces ou d'autres biens



Vous ne souhaitez pas être assuré en bris des glaces ou d'autres biens

Assistance



Vous voulez être assisté en cas d'urgence (sinistre, accident au domicile, perte de vos clés)



« Nous venons de signer une promesse d'achat pour notre première maison. Soucieux de l'environnement, nous envisageons également d'installer des panneaux solaires. Quelles garanties choisir ? »

Vol-Vandalisme



Vous voulez être couvert en vol-vandalisme pour les biens assurés dans le logement et les dépendances (cave, garage...)

Bris des glaces ou d'autres biens



Vous voulez être couvert pour le bris de vitres et autres produits verriers (miroir, plaque vitrocéramique...)

Assistance



Vous voulez être assisté en cas d'urgence (sinistre, accident au domicile, perte de vos clés...)

En option



Dommmages électriques



Remboursement d'emprunt



Énergies renouvelables

Bon à savoir

Sachez que vous bénéficiez d'office dans votre contrat d'une indemnisation en **Valeur à Neuf**¹, c'est-à-dire que nous vous remboursons la vétusté jusqu'à 25 % si vous remplacez ou réparez le bien endommagé dans les 2 ans.

1. Dans les conditions définies aux Dispositions Générales Allianz Habitation.



« Maman de trois enfants, nous habitons en ville, dans un appartement. Ma fille aînée ne quitte jamais son smartphone, mon fils cadet joue de la guitare au conservatoire, et ma petite dernière rentre à l'école cette année. Je recherche une assurance et des services d'assistance répondant aux besoins de toute la famille. »

Vol-Vandalisme



Vous voulez être couvert en vol-vandalisme pour les biens assurés dans le logement et les dépendances (cave, garage...), ainsi que pour le vol à l'extérieur de chez vous (smartphone, MP3...)

Bris des glaces ou d'autres biens



Vous voulez être couvert pour le bris de vitres et autres produits verriers (miroir, plaque vitrocéramique...)

Assistance



Vous souhaitez bénéficier de l'assistance en cas d'urgence et de l'assistance famille (remplacement employé de maison...)

En option



Dommages électriques



Équipements de Loisirs



Individuelle Scolaire

Bon à savoir

Sachez que vous bénéficiez d'office dans votre contrat d'une indemnisation en **Valeur à Neuf**¹, c'est-à-dire que nous vous remboursons la vétusté jusqu'à 25 % si vous remplacez ou réparez le bien endommagé dans les 2 ans.



« Tout juste à la retraite, nous souhaitons profiter pleinement de notre jardin. Nous comptons y installer une serre pour notre potager, construire une piscine... Concernant notre intérieur, nous possédons des objets fragiles tels qu'une table en verre, un service de vaisselle en porcelaine... Quelles solutions nous conseillez-vous ? »

- Vol-Vandalisme - + Vous voulez être couvert en vol-vandalisme pour les biens assurés dans le logement et les dépendances (cave, garage...)
- Bris des glaces ou d'autres biens - + Vous voulez être couvert pour le bris de vitres et autres produits verriers (miroir, plaque vitrocéramique...), ainsi que pour le bris accidentel d'autres biens (appareil photo...)
- Assistance - + Vous voulez être assisté en cas d'urgence (sinistre, accident au domicile, perte de vos clés...)

En option



Domages électriques



Piscine



Installations extérieures

Bon à savoir

Sachez que vous bénéficiez d'office dans votre contrat d'une indemnisation en **Valeur à Neuf**¹, c'est-à-dire que nous vous remboursons la vétusté jusqu'à 25 % si vous remplacez ou réparez le bien endommagé dans les 2 ans.



Composez l'assurance habitation qui vous ressemble

Parce que votre logement est unique, que son contenu évolue, que vous et votre famille êtes différents de vos voisins, que vos attentes ne sont pas celles d'hier, **Allianz Habitation** a été conçu pour s'adapter à vos besoins, ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain.

Les + Allianz :

- **En cas de sinistres ?** Une palette de solutions d'indemnisation pour vous faciliter la vie. et une indemnisation en **Valeur à Neuf**¹ (remboursement de la vétusté jusqu'à 25 % en cas de remplacement ou de réparation du bien endommagé dans les 2 ans).
- **Le choix :** de nombreuses garanties pour composer votre contrat selon vos besoins et votre profil.
- **La lisibilité :** vous savez clairement ce pour quoi vous êtes assuré.
- **Le prix :** des garanties sur mesure pour payer le juste prix.
- **La tranquillité d'esprit :** de nombreux services au choix pour un accompagnement au quotidien.
- **La proximité :** un interlocuteur Allianz proche de chez vous est à votre disposition pour vous conseiller.
- **Mon Allianz mobile :** tout un panel de services depuis votre smartphone².
- **L'Espace Client Allianz.fr :** un outil simple et pratique pour consulter vos contrats et déclarer/suivre vos sinistres en ligne.
- **Vous allez déménager ?** Votre ancien et votre nouveau domicile sont assurés conjointement³ pendant 60 jours.



1. Dans les conditions définies aux Dispositions Générales Allianz Habitation.
2. Pour en bénéficier, inscrivez-vous gratuitement dans l'Espace Client du site www.allianz.fr.
3. Sous réserve que votre nouveau domicile est assuré chez Allianz.

L'ensemble des garanties et services présenté dans ce document s'exerce selon les clauses, conditions et limites du contrat Allianz Habitation.

Pour de plus amples renseignements,
votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr



Mondial Assistance France

Les prestations de la convention souscrite par Allianz IARD
auprès de AGA International
(S.A. au capital social de 17.287.285 € - RCS 519 490 080 Bobigny
Siège social : 7 rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen)
sont mises en œuvre par Mondial Assistance France
(S.A.S. au capital de 7.584.076,86 € - RCS 490 381 753 Bobigny
Siège social : 7 rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société de
courtage d'assurances - Inscription ORIAS 07 026 669 - www.orias.fr)

www.mondial-assistance.fr